

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2011-0859/PR/MTCRA portant approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2012 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

n° 2011-0859/PR/MTCRA

MinistèreMINISTÈRE DU TRAVAIL CHARGE DE LA REFORME DE
L'ADMINISTRATION**Date de publication**

17 décembre 2011

Numéro JO

n° 24 du 31/12/2011

Date du numéro

31 décembre 2011

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi n°2/AN/98 4ème L du 21 janvier 1998 portant réorganisation des Etablissements Publics

VULa Loi n°212/AN/07 5ème L portant création de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

VULe Décret n°2001-0211/PRE/PM relatif aux établissements publics à caractère administratif et réglementant la période transitoire des entreprises publiques

VULe Décret n°2011-066/PREdu 11 mai 2011 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2011-0067/PRE du 12 mai 2011 portant nomination des Membres du Gouvernement

VULe Décret n°2009-0288/PRE/MEIFP du 19 décembre 2009 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Caisse Nationale de sécurité Sociale

VULe Procès Verbal n°05/CA/2011 du Conseil d'Administration de la CNSS du 04 décembre 2011

VULa Délibération n°04/CA/2011 du Conseil d'Administration de la CNSS du 04 décembre 2011

SUR Proposition du Ministre du Travail, Chargé de la Reforme de l'Administration

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 décembre 2011.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Le budget prévisionnel de l'exercice 2012 de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) s'établit comme suit

| | | | |
|------------------------------------|--------------------|------------------------------------|---------------|
| Recettes totales prévisionnelles : | 10.635.366.173 FDJ | Dépenses totales prévisionnelles : | 8.389.125.000 |
| FDJ– Résultat excédentaire : | 2.246.241.173 FDJ | | |

Article 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH